

# Un nouvel argot : la *langue bleue* [1]

Joseph de MIRIBEL  
Argotologue  
[jeumeu@free.fr](mailto:jeumeu@free.fr)

## REZUMAT: Un nou argou: „*limbajul marinarilor*”

Deși subiectul este la fel de vast ca și marea, sub rezerva pus unei verificări ulterioare, în limba franceză există doar cinci lucrări serioase despre „lingvistica marinărească”, înțelegând prin aceasta: care abordează limba marinarilor. Argotolog (doctor în lingvistică al Universității „Paris Descartes”) și pasionat de marină – cu „m” și nu cu „M” (Marina națională) și de navigație – autorul le examinează și încearcă să prezinte „în mod obiectiv” calitățile și defectele lor. Nici una dintre aceste lucrări nu a fost scrisă de un lingvist (lingviști), deci ar fi prea ușor să fie criticat autorul (autorii). În loc să facă acest lucru, autorul preferă să arate că *lingua marinæ* este mult mai mult decât un simplu argou, așa cum îl înțeleg argotologii, fiind mai degrabă o „limbă albastră” (limbaj al marinarilor) [1] – care nu are de ce să invidieze „limba verde” (*argoul*, în limba franceză) [2].

**CUVINTE-CHEIE:** *argou*, „*jargon*”, *limbajul marinarilor*, *limbă marinărească*, *lingvistică marinărească*



## ABSTRACT: A new slang: the “*blue language*”

Although the topic is as vast as the sea, with the reserve of advanced checking’s – in French, one only finds five serious books on “marine linguistics”, i.e. dealing with sailors’ language. “Slang scientist” (he has a PhD in linguistics from the University Paris Descartes) and very fond of marine and sailing, the author examines and tries to present their qualities and flaws objectively. None of these books being written by (a) linguist(s), it would be too easy to criticize their author(s). Rather than doing so, the author prefers demonstrating that this (French) “*lingua marinæ*” is far more than a simple slang, as any slang-specialists mean it, but rather a “blue language” that has nothing to envy to the “green language” [common French phrase meaning “slang”] first attested in 1852.

**KEYWORDS:** *jargon*, *marine language*, *marine linguistics*, *sailor language*, *slang*

RÉSUMÉ

Bien que le sujet soit aussi vaste que la mer, sous réserve de vérifications plus poussées, en français il n'existe que cinq ouvrages sérieux sur la « linguistique marine », comprenez : traitant de la langue des marins. Argotologue (Docteur en linguistique de l'Université Paris Descartes) et passionné de marine – avec « m » et non « M » (Marine nationale) et de voile –, l'auteur les examine et essaie de présenter « objectivement » leurs qualités et défauts. Aucun de ces ouvrages n'ayant été écrits par un/des linguiste(s), il serait trop facile de critiquer le(s) auteur(s). Plutôt que de ce faire, l'auteur préfère démontrer que la *lingua marinæ* est bien plus qu'un simple argot, comme les argotologues l'entendent, mais qu'il s'agit bien plutôt d'une « langue bleue » [1] – qui n'a rien à envier à la « langue verte » [2].

MOTS-CLÉS : *argot, jargon, langue des marins, langue marine, linguistique marine*



'EST EN 2004 APRÈS UNE TRENTAINE d'années d'étude de la langue marine et de sa linguistique – nous avons traité de l'argot-baille dans un précédent article paru dans *Argotica* (2015) – que nous avons eu cette idée de comparer les ouvrages qui traitent de « linguistique marine ». Une petite partie de notre titre, « Un nouvel argot : la langue bleue » a été emprunté à DELVAU (*Le dictionnaire de la langue verte*, 1866). Abordons donc tout de suite – c'est le terme qui convient – les ouvrages traitant de linguistique marine. Les doigts d'une main nous suffiront largement puisque, depuis 1859, il n'y en a que cinq. Nous examinerons l'existant – cinq ouvrages majeurs selon nous – pour conclure sur la notion de jargon (SOURDOT 1991).

Dès le xv<sup>e</sup> siècle, l'argot a été considéré comme la "langue des gueux". Certaines ballades de Villon sont en jargon, ancêtre de l'argot. Au xix<sup>e</sup> siècle, l'argot s'est étendu à d'autres couches sociales. Bruant et la Première Guerre mondiale l'ont étendu grâce au formidable brassage humain et linguistique qui s'est produit alors. De technique (jargon), l'argot est devenu un phénomène social et plus précisément sociolinguistique.

Avant d'aller plus avant, il faut préciser qu'il ne faut pas confondre "dictionnaire" de marine et "étude linguistique" (sur la langue marine). L'un des plus célèbres dictionnaires (méthodique) de marine est l'*Encyclopédie* de DIDEROT et d'ALEMBERT (1751-1772). L'ouvrage de ROMME ne date que de 1813. Quant à ceux de WILLAUMEZ ou de BONNEFOUX & PÂRIS, ils datent respectivement de 1831 et de 1848. Entre ces deux derniers s'insère le *Dictionnaire pittoresque de marine* de Jules LECOMTE (1835) qui est une tentative d'expliquer la langue des marins aux *éléphants* (surnom que les premiers donnent aux terriens par référence à leur démarche embarrassée et pataude à bord).

La même année que BONNEFOUX & PÂRIS – 1848 – il est impossible d'omettre le fameux *Glossaire nautique d'Augustin JAL*.

Tous ces ouvrages dont la liste ne se veut pas exhaustive présentent diverses qualités et au moins un défaut : ils sont plus *encyclopédiques* (« autour du mot ») que proprement lexicographiques (« dictionnaires de langue »).

Le premier ouvrage "linguistique" semble être celui de LA LANDELLE. Contrairement à un certain nombre d'autres ouvrages, le titre n'est pas "dictionnaire" mais *Le langage des marins*. Le D'HARTOY sera examiné ensuite. Le troisième document est une tentative malheureuse, *Les termes de marine*, qui servira pourtant au fils de SIZAIRE, médecin de marine, de fil conducteur pour structurer le cinquième ouvrage posthume de son père : *Traité du parler des gens de mer*.

Cinq ouvrages "linguistiques" seulement en 156 ans de 1859 à 2015, c'est cinq fois moins que la vingtaine de dictionnaires de marine sur la même période.

### 1. *LE LANGAGE DES MARINS* (LA LANDELLE 1859)

À la différence du grand Augustin JAL qui était « Historiographe Officiel » puis « Conservateur des archives de la Marine », l'auteur est « ancien officier de Marine », ce qui est à verser à son crédit. Cette étude arrive après les fameux dictionnaires de WILLAUMEZ (1831) et de BONNEFOUX & PÂRIS (1848). L'ensemble du colligeage était donc achevé. L'auteur évite la lexicographie et s'interroge sur le langage. La conclusion – très décevante par ailleurs car elle rend plus hommage aux dédicataires qu'elle ne résume ou conclut – contient une phrase étrange : « *C'est exclusivement au peuple matelot que sera destiné le [présent] recueil ; peu importera dès lors d'être intelligible en terre-ferme* ». Un ouvrage destiné à des gens qui à l'époque savaient à peine lire ? En fait, malgré les apparences, ce "recueil" est destiné (dédicace page 1) à deux amis officiers (de Marine), lettrés par nature. Une phrase de cette même dédicace attire toutefois notre attention : « *Ainsi on leur [les marins] reproche sans cesse d'avoir une langue inintelligible de se servir de termes obscurs de parler un argot barbare !* » LA LANDELLE semble bien être le premier et le seul, à notre connaissance, à qualifier la langue des marins d'argot, évidemment barbare puisqu'il ne correspond pas aux bonnes manières. En défendant cette langue et sans s'en apercevoir, il fait de la sociolinguistique ! Ainsi, ce livre s'adresse « *à la fois aux philologues et lexicographes aux marins aux littérateurs et aux gens du monde curieux de marine ou de linguistique* ». Philologues, lexicographes, linguistique... Le *Cours de linguistique générale* de Saussure sera publié 57 ans plus tard (1916) mais déjà, LA LANDELLE essaie de traiter du langage des marins linguistiquement bien qu'il n'ait et pour cause aucune formation en la matière. Plus loin, l'auteur ajoute : « *Notre ouvrage est avant tout littéraire car il a spécialement trait aux idées qui ont engendré les formes du langage, la contexture des phrases, la grammaire, la syntaxe,*

la rhétorique des marins ». (pp. 7-8) puis : « Nous nous sommes proposé de prouver que la langue maritime est riche, féconde en images logiques et des plus remarquables comme langue spéciale » [4] (p. 8 et entête du chap. X).

Dix chapitres sont nécessaires à l'auteur pour accomplir sa tâche initiale. La table des matières permet de se faire une idée.

INTRODUCTION :

- § I. Aperçu préliminaire
- § II. Parties principales du vaisseau
- § III. Mât et voile
- § IV. Nomenclature navale
- § V. Dimensions du vaisseau contemporain
- § VI. Grades et fonctions

CHAPITRE PREMIER. - Composition du vocabulaire technique

*Sommaire.* - Définition. Génie de la langue. Nomenclature. Parties du discours. Étymologies

CHAPITRE DEUXIÈME. - Emprunts faits par la langue générale au vocabulaire et au langage des marins

*Sommaire.* - Termes usuels et familiers périphrases tropes locutions et expressions figurées

CHAPITRE TROISIÈME. - Emprunts faits à la langue des marins par les sciences les arts et la littérature

*Sommaire.* - Histoire naturelle Astronomie et Mythologie. Beaux-arts. Numismatique et Blason  
Histoire et Géographie. Littérature sentences proverbes et citations

CHAPITRE QUATRIÈME. - Expressions figurées en usage parmi les marins. - APPAREILLER

*Sommaire.* - *Appareiller filer son nœud, lofer arriver gouvernail manœuvre partance le large*

CHAPITRE CINQUIÈME. (Suite.) - NAVIRE

*Sommaire.* - *Naviguer mettre à flot lancer à la mer navire prendre un ris barque injures et louanges matelot*

CHAPITRE SIXIÈME. (Suite.) - ORIENTER

*Sommaire.* - *Orienter les trois allures bord bordée virement de bord*

CHAPITRE SEPTIÈME. (Suite.) - LE QUART.

*Sommaire.* - *Quart chasse veiller ouvrir l'œil expressions proverbiales envoyer chasser bon quart partout*

CHAPITRE HUITIÈME. (Suite.) - ACCOSTER ABORDER

*Sommaire.* - *Côte terre cris et chants de manœuvres dormir mouiller abordage monde*

CHAPITRE NEUVIÈME (Suite.) - ARRIMAGE

*Sommaire.* - *Arrimage locutions adverbiales vent brise fortunes de mer*

CHAPITRE DIXIÈME. - Résumé.

*Sommaire.* - *Ensemble du langage des marins sa précision technique sa fécondité son énergie ses qualités poétiques sa richesse son éclat*

NOTES :

- A. - PORTZMOGUER PRIMAUGUET. - Du pédantisme moderne
- B. - POUPE TIMONNIER TIMONNERIE. - Orthographe française orthographe rationnelle. - Alphabet international de prononciation
- C. - QUART DU JOUR. - Comparaison. qui cessent d'être exactes quand on change de parages. - Du calendrier républicain
- D. - Figures de mots empruntées à la nomenclature du canon

APPENDICE :

- I. BIBLIOGRAPHIE. - Us et coutumes de la mer.-
- II. *Hydrographie* du P. FOURNIER
- III. CONCLUSION

INDEX ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE.

NdA : les chapitres 4 à 9 sont assez volumineux (pp. 155-345)

Nous voyons immédiatement l'aspect "inhabituel" pour un linguiste de ces divisions et libellés. Le lecteur a le plus grand mal à trouver la logique de la structure, l'index contient des définitions et pas seulement des numéros de pages. Nous sommes beaucoup plus dans le « littéraire » v. *supra* que dans le « linguistique ». Seuls les marins pourraient être à même de comprendre. L'auteur a l'intuition que la langue marine est bien un argot mais il ne va pas plus loin. En effet, page 192, il écrit : « ...nous conduisent à examiner plusieurs des termes employés par les marins dans leurs métaphores puisqu'ils transposent sans cesse les mots techniques dans la conversation courante ».

Cet ouvrage sur *ce langage* « éthéré et d'essence éminemment poétique » (SIZAIRE p.19), allusion transparente au *La Landelle* (cependant non nommé mentionné), lu cent-treize ans plus tard, permettra à SIZAIRE de proposer trois ouvrages importants.

## 2. INITIATION AU LANGAGE DES GENS DE MER (d'HARTOY 1944)

Une fois informé que l'auteur « a su saisir l'affectivité qui est à la base du lexique maritime et [...] montre[r] bien le parti que poètes et romanciers peuvent tirer de ces richesses cachées. C'est là une préoccupation qu'un linguiste n'aurait peut-être pas eue ... » (p. V), le lecteur est averti : il ne s'agit pas d'un ouvrage linguistique car « le sujet est immense et mériterait qu'on lui consacrerait une existence entière. Nous ne pouvons que l'effleurer ». (p.19). En outre, l'auteur explique que « n'étant que poète on ne trouvera ici qu'une flamme qu'un élan d'amour. Nous croyons cependant apporter pour la première fois depuis que l'on compose des dictionnaires maritimes une indication nouvelle [...] une idée de rapprochement linguistique » (p. 19). Cette idée de rapprochement linguistique n'est pas sans rappeler LA LANDELLE mais il s'agit plutôt d'un rapprochement thématique que nous découvrons petit à petit tant dans la première partie, « Initiation », que la deuxième, « Thésaurus » (« le plus étonnant qui soit parmi les activités et les métiers de l'homme », p. 19).

Le titre de l'ouvrage devrait être « *Initiation [poético-linguistique]...* », si on s'appuie sur les propos de l'auteur comme « à ce monde des marins et des navires à ces choses de la mer où tout est réalisme et poésie, effort, émotion, grandeur » (p. 20) ou bien « *Les poètes comme les linguistes y trouveront leur chevance* ». (p. 126). Le mot *chevance* qui signifie « le bien qu'on a » – déjà signalé comme "vieux et hors d'usage" dans Furetière (1690) – achève de « poétiser » l'ouvrage.

Une phrase est pourtant essentielle pour le (socio)linguiste, puisque l'auteur écrit : « *Échange brassage adoptions et emprunts voilà de quoi sont faites les langues spéciales* ». (p. 126). De plus, sans définir tous les mots de marine, l'intérêt de ce travail est qu'il dresse, dans la deuxième partie, la liste la plus complète (exhaustive ?) de lexies marines. Celle-ci a été constituée à partir d'un grand nombre de dictionnaires disponibles jusqu'à 1943. Un spécialiste y trouvera même des

lexies ou des locutions introuvables ailleurs ex. *croix de Saint-André d'un hunier* « renfort de sangles placé au fond d'un hunier » (p. 120) ou *diablon* (p. 121). La nomenclature est de 8203 lexies (p. 126). C'est très certainement le décompte le plus élevé mais il ne s'agit-là – pensons-nous – que du tiers voire du quart du total car, en marine plus qu'ailleurs, il faut tenir compte de très nombreuses locutions (compléments de noms) – jamais répertoriées à cause des possibilités presque infinies de combinaisons, ce qui aboutit à une liste ouverte. Ce type d'imbrication peut même aller jusqu'à la limite "normale" ( $\geq 4$ ) de la compréhension courante ex : *vis de fixation de la demie-joue de la poulie tribord / babord de rappel de la vergue du cacatois de perruche soit huit niveaux de profondeur !*

Le peu d'étymologie trouvée est issue d'Albert DAUZAT (*le Französisches Etymologisches Wörterbuch*, paru en 1967, n'existait pas encore). La bibliographie (troisième partie) – chronologique des plus incommodes – est impressionnante (800 ouvrages *dixit* l'auteur !). L'intérêt de la thématique est de montrer qu'un grand nombre de lexies marines sont identiques à celles de la langue courante. En marine, des mots au signifiant connu ont un signifié tout à fait différent ! C'est là le « secret » de la langue marine.

Malgré son aspect poétique, l'ouvrage est bien une initiation poético-linguistique agréable qui se lit beaucoup plus aisément que le LA LANDELLE *supra*. Au sein de la thématique du chapitre, l'auteur explique simplement et précisément différents termes ou locutions marin(e)s. En fin de compte, la thématique usitée a sa logique qui en vaut une autre. Les titres EN MAJUSCULES s'expliquent d'eux-mêmes quand nous lisons les PETITES MAJUSCULES des sous-titres (niv. III). Rien que le nombre d'entrées et le style dépouillé sont un modèle pour les lexicographes.

### 3. LES TERMES DE MARINE (SIZAIRE 1972)

Dès l'Introduction, SIZAIRE [3] évoque l'étymologie, la sémantique et la morphologie du langage des marins (p. 5) mais, page suivante, il résume tous ces points, par ailleurs non définis, en un seul et unique mot : « terminologie ». De là, l'auteur passe à un « Aperçu historique du langage des marins » où le terme *vocabulaire* confirme si besoin était qu'il n'est pas linguiste. Aucun développement comme annoncé ; et la Première Partie, « La terminologie maritime » en son chapitre premier, évoque d'emblée le « vocabulaire maritime » – sans différence aucune avec « marin », « nautique » ou « naval » (*cf.* MIRIBEL 2010). Dans ce chapitre I, SIZAIRE évoque également l'apprentissage de la langue à l'école primaire, propos qui font écho à la fonction conniventielle de l'argot :

le choix heureux de l'adjectif du verbe voire celui de l'adverbe et de la préposition ont leur importance ainsi que la façon de construire les phrases et parfois même la façon de prononcer les mots (...). C'est au respect des nuances

parfois subtiles que eux marins qui se rencontrent doivent de se reconnaître comme tels dès les premiers propos qu'ils échangent.

Le chapitre II évoque les « termes maritimes d'usage général ». En douze paragraphes, de « Termes génériques » à « Appellation d'unités de mesure » en passant par « Géographie maritime », « Noms des navires », « L'article devant le nom du navire », « Construction du navire », « Manœuvre, navigation et Propulsion », SIZAIRE s'efforce d'éclaircir les choses mais sans jamais les comparer à la langue courante tant il est persuadé du caractère « spécial » de la « langue maritime » et non « marine » (non-distinction qui laisse perplexe).

Au chapitre III, les « Termes particuliers aux diverses activités maritimes » cache(nt) d'autres généralités peu fouillées sur la marine de guerre, marine marchande, pêches maritimes et navigation de plaisance, toujours avec cette absence de différenciation entre « marin », « maritime », « nautique » et « naval ».

Avant d'aborder la deuxième partie, SIZAIRE donne « Quelques conseils pratiques » où, pour la deuxième fois, il évoque laconiquement « certaines interprétations sémantiques » en signalant quelques exemples dans le style « Dire et ne pas dire », démarche plus prescriptiviste que descriptiviste ...

La Deuxième Partie (pp. 73-126) se résume à un dictionnaire abrégé de termes de marine d'environ 700 entrées sans illustrations syntagmatiques, étymologies ni dates et encore moins d'indications sur les critères qui ont présidé à cette sélection. Ces 12 % d'entrées par rapport à un volume estimé de 6000 (cf. MIRIBEL 2010) ne peuvent être qu'une introduction aux termes de marine.

#### 4. LE PARLER MATELOT (SIZAIRE 1976)

Ce titre est emprunté à Armand HAYET (p. 11) à qui l'ouvrage est dédié (p. 7). Des trois ouvrages analysés, celui-ci est le seul qui n'a aucune « prétention linguistique ». La 4<sup>e</sup> de couverture nous apprend dès l'abord que « *le parler matelot n'est plus en usage aujourd'hui* » (fin des années 1970).

En effet « *en 1968 la Marine (nationale) débaptisait les gabiers de leur nom traditionnel comme elle l'avait fait en 1963 pour leurs collègues timoniers...* » (p. 9). Très étonnamment, SIZAIRE nous indique que « *le langage professionnel de la mer et le « parler matelot » ne doivent pas être confondus* » :

Dans le premier – qui est étudié en d'autres ouvrages plus académiques – les termes de marine sont employés avec leur sens propre pour l'accomplissement des diverses activités maritimes. Le second était autrefois l'apanage des hommes d'équipage et de certains officiers mariniens qui en avaient fait le langage de leur existence courante aussi bien lorsqu'ils étaient à terre que lorsqu'ils étaient à bord. À la base de ce langage figuré on rencontrait deux

règles d'or : le matelot considérait son navire comme un être vivant ; il se considérait lui-même comme un navire accomplissant un long voyage. En vertu du premier principe le navire était capable de vibrer de souffrir de réagir ; ce qui permettait de dire de lui : « il monte bien à la lame il répond à la barre il devient nerveux il fatigue il n'obéit plus ... ». Par un effet inverse de sa naissance à sa mort le matelot se comportait - tout au moins dans son langage - comme s'il était lui-même un navire. Sa naissance c'était son lancement. À chacun de ses anniversaires il filait un nouveau maillon ... Et bientôt venaient les années de belle navigation. Si par accident il lui arrivait de tomber malade - de prendre de la gîte - il se faisait radouber et sitôt remis à flot reprenait la mer. Cependant à force de bourlinguer sa coque commençait à donner des signes de fatigue. Un jour venait où il lui fallait prendre ses invalides ; jusqu'au moment où il larguait ses dernières amarres filait son dernier maillon filait en grand l'écoute du grand foc jetait son loch déhalait sa dernière bouline et en définitive appareillait pour la grande traversée celle qui n'a pas de retour. (p. 12).

En ces quelques lignes se trouve tout le sel du parler marin. Il saute aux yeux, dans cette longue citation, qu'il n'est nullement question de linguistique. Pourtant, à examiner les synonymes, le linguiste ne peut que se réjouir des signalements pertinents, originaux voire insolites.

En fin d'ouvrage, SIZAIRE note que « *la bibliographie du « parler matelot » est fort réduite* ». Il relève également deux autres dictionnaires de marine, ceux de GRÜSS et de LE CLÈRE. Mais, auparavant, il insère un « Index alphabétique » avec folio dans lequel il reprend les mots et locutions des quatre grands chapitres qui contiennent les aventures d'un p'tit mousse sous la direction du débonnaire mais bourru du bosco - le *Père Bitord*.

L'explication des mots et locutions se trouve également en fin des sous-chapitres mais le décompte de l'index en fin d'ouvrage s'élève à 504 entrées - 8,4 % du corpus estimé ! Suffisamment pour rassurer l'*éléphant* comme disent les marins et l'initier agréablement au parler marin et l'inciter à consolider sa compétence.

## 5. TRAITÉ DU PARLER DE GENS DE MER (SIZAIRE 1996)

Il s'agit, d'après nous, du seul ouvrage « sérieux » sur la *lingua marina*. Il a été « finalisé » et imprimé à titre posthume par Jacques, le fils de l'auteur, sous le nom de son père Pierre. Le fils est médecin de marine, pas linguiste, il est impossible de repérer ce qui revient à l'un ou à l'autre. Sachons gré à ce sympathique *medicus marinæ* d'avoir rassemblé et compilé « *l'ensemble [des] connaissances [de son père] sur le sujet* » (4<sup>e</sup> de couverture).

À feuilleter la bibliographie (18 pages), nous nous rendons vite compte de l'ampleur et du sérieux du travail mais nous avons également pu y relever des failles : très étrangement, la célèbre *Histoire de la marine française* (p. 48)

de Charles de La Roncière n'y figure pas. Soit l'éditeur, soit l'année de publication ou les deux font parfois défaut. Page 576, l'auteur de « Histoire de l'École Navale et des institutions qui l'ont précédée » (1889) est noté comme *Pesch* alors que son nom exact est Flavien PECH (sans « s ») DE CADEL (Pseudonyme : GÉRAUD-BASTET). Manifestement, J. SIZAIRE a oublié de renseigner cette entrée, seuls les spécialistes sauront s'y retrouver.

Il est dommage qu'il ne soit pas fait la différence entre les références bibliographiques (ouvrages cités in texte souvent absents) et une vraie bibliographie (ouvrages consultés). Un index des auteurs et des notions aurai(en)t été bienvenu(s). Nous attribuerons ces lacunes à sa volonté de faire enfin paraître (onze ans après la mort de l'auteur) cet ouvrage qui sort nettement du champ de sa *spécialité*, comme disent les marins.

L'Avant-propos fournit une clef intéressante, quoique évidente, pour la recherche linguistique marine/maritime : « *Les meilleures sources pour le vocabulaire sont [notre numérotation] : 1. Les mémoires [ouvrages] rédigés par les marins 2. Les traités de manœuvre et de navigation 3. Les traités de construction des navires. 4. Les correspondances administratives ou privées 5. Les journaux de campagne* » (p. 20).

La table des matières, apparemment très structurée, est sans folio, ce qui a nécessité un « tiré-à-part » ! Tout cela laisse un sentiment de *fatras de marine* de *gribouille*.

Tous les aspects – semble-t-il – de la langue marine telle que SIZAIRE la voit sont examinés. La terminologie employée est celle d'un amateur, un amoureux de la langue marine. Nous chercherons en vain le technoclecte des terminologues ou des linguistes sans parler des philologues – la philologie est traitée en Annexe I ! Pour ce qui est de la lexicographie, attestations et dates font défaut.

Nous avons peine à découvrir la vue d'ensemble qui n'arrive pas à se dégager. Ce n'est qu'en s'approchant que nous voyons la structure pointilliste jamais nette. L'inverse d'une quadrichromie ou d'une simili (nuances de gris). Nous avons beau essayer de former un "tout", toujours le détail surgit.

Bien que les notions soient traitées (pp. 212-214), l'auteur confond systématiquement *marin* et *maritime* dont la définition ne mentionne même pas que ce dernier adjectif fait aussi référence à la terre *cf.* *pin maritime*. Manifestement, les champs sémantiques n'ont pas été explorés. L'auteur ne dissocie pas non plus *naval* et *nautique*, indiquant que : « *Il n'y a pas grand inconvénient à les employer l'un pour l'autre* » (p. 212).

Enfin, détail pour certains mais important pour d'autres, l'enrichissement typographique « mise en relief » de certains mots italiques ou guillemets (simples doubles ou chevrons) – laisse beaucoup à désirer. Pas une page sans une foultitude d'erreurs typographiques que le responsable d'édition (p. 600) aurait dû corriger. L'ouvrage, malgré son grand intérêt, mériterait donc une lecture attentive.

En commençant nous évoquons la notion de **jargot**, il est temps de développer cette idée. Ce mot-valise, néologisme de Marc SOURDOT (1991), est formé avec la première syllabe de "JARgon" et de la dernière d' "arGOT", ce qui nécessite quelques explications.

*Jargon* n'est que le mot courant pour une langue technique – un *technolecte* – la langue médicale étant la plus connue. Sa forme argotique et imagée a été étudiée par, par exemple, par Béatrice TURPIN (2004). En plus d'être un *technolecte*, l'argot est aussi une langue sociale, un *sociolecte*, c'est-à-dire une langue dans laquelle se reconnaissent *de facto* ses locuteurs. Nous nous trouvons donc avec un *techno-sociolecte* qui présente la très intéressante caractéristique d'être identitaire. À cela s'ajoute la fonction cryptique. L'écart entre forme et fond est d'autant plus efficace que le lexique est banal(isé) *ex. piston* = *seringue* (métonymie).

Tout cela peut se résumer dans le schéma suivant :

langue marine  
(*technolecte*)  
JARgon | | arGOT  
(*techno-sociolecte*)  
*crypto-identitaire*  
**JAR | GOT**

Il en va de même du jargon propre aux marins (toutes marines confondues). L'ensemble forme la *langue bleue* [1] des marins, clin d'œil à DELVAU (1866), avec son caractère argotique. Pour cela nous prendrons trois exemples parmi les quelques cinq-cents mots ou locutions du *Parler matelot* de SIZAIRE :

- (1) Même les *éléphants*, les non-marins, à la démarche chaloupée une fois à bord, savent qu'une *baleinière* est une embarcation longue utilisée pour chasser les cétacés (baleine ou cachalot). Tous savent qu'*armer* veut dire « pourvoir d'un armement ou d'hommes ». Ainsi donc *armer la baleinière* devrait vouloir dire « faire embarquer des hommes (sur une baleinière) pour aller chasser un cétacé » ? Que nenni ! *Baleinière* est la métonymie par analogie de forme désignant le *hamac*. *Armer le hamac* ? Pas tout à fait : *gréer le hamac* où *gréer* veut dire « préparer » – en langue marine courante – « disposer le hamac pour se coucher ».
- (2) *Coucher avec les goélands* devrait être moins abscons. Tout le monde sait que les goélands sont des grands oiseaux « maladroits et honteux [qui au sol] laissent piteusement leurs grandes ailes traîner à côté d'eux »

(BEAUDELAIRE, *L'albatros*) et qui, en vol, accompagnent souvent les bateaux. Point n'est besoin d'être ornithologue pour savoir que ce sont d'excellents voiliers (ils volent très bien). *Coucher* est une antiphrase pour « passer la nuit ». Ainsi donc nous arrivons à « passer la nuit (quart de nuit) sur le pont ». Le signifié est à mille lieues du signifiant anodin.

- (3) Dans la locution *bien porter/tenir la toile*, même les terriens savent que *toile* est la métonymie (constituant pour constitué) de *voile*. *Tenir/porter* ne présente(nt) aucun problème sémantique, leur signifié est en rapport direct avec le signifiant. Mais que vient faire la *toile* dans cette locution ? Même les non-initiés savent intuitivement qu'avec le gros temps, il faut réduire la voilure. Mais si un marin – ou un terrien – *tient/porte bien la toile* – c'est qu'il « supporte bien la boisson » avant de *sombrer* (« s'endormir »).

Ces exemples démontrent que la *lingua marinæ*, bien plus qu'un argot, est bien un JARGOT – un techno-sociolecte crypté et identitaire, une *langue bleue*, il s'agit davantage qu'une *langue des marins*.

Aujourd'hui, en tant qu'argotologue, notre tâche est d'étudier le lexique avec une approche scientifique, approche bien différente de celle des cinq ouvrages que nous avons examinés ici. Cependant, bien que présentant des lacunes et des points discutables pour le linguiste, ces ouvrages ont comme intérêt de pouvoir apporter un témoignage sur le lexique connu à leur époque et sur les représentations/imaginaires autour de la *langue bleue*.

## NOTES

[1] Terminologie de l'auteur © 2004.

[2] De l'argot des joueurs sur « tapis vert », in : *Les nuits de la Seine*, Marc Fournier, 1852.

[3] Nous n'avons trouvé aucune trace que Sizaire a lu d'Hartoy *supra*.

[4] lire "de spécialité (technique)".

## BIBLIOGRAPHIE

BASTET, G., v. PECH de CADEL.

BONNEFOUX, J. (de) & E. PÂRIS (1835). *Dictionnaire de marine (à voile)*. Paris : Arthus Bertrand.

DAUZAT, A. (1938). *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris : Larousse.

- DELVAU, A. (1866) *Le dictionnaire de la langue verte*. Paris : E. Dentu éditeur.
- DIDEROT, D. & J. D'ALEMBERT (1751-1772). *Grande Encyclopédie*, partie marine. Paris : 1<sup>ère</sup> édition éditée par Denis Diderot.
- GÉRAUD-BASTET (1889) v. PECH de CADEL.
- GRÜSS, R. (1978). *Dictionnaire Grüss de marine*. Paris : EMOM.
- HAYET, A. (1939). *Us et coutumes à bord des long-courriers*. Paris : Denoël.
- HAYET, A. (1971). *Dictons tirades et chansons des anciens de la voile*. Paris : Denoël.
- HARTOY, M. d' (1944). *Initiation au langage des gens de mer*. Genève : Georg.
- JAL, A. (1848). *Glossaire nautique*. Paris : Firmin-Didot.
- LA LANDELLE, G. de (2016) [1859]. *Le langage des marins*. Paris : Hachette Livre - BnF.
- LE CLÈRE, J. (1960). *Glossaire des termes de marine*. Paris : M. Ciani.
- LECOMTE, J. (1982) [1835]. *Dictionnaire pittoresque de marine*. Douarnenez : Éditions de l'Estran.
- MIRIBEL, J. de (2010). *Étude linguistique de l'argot-Baille*. Thèse de doctorat, Université Paris Descartes.
- MIRIBEL, J. de (2015). « Un argot inconnu et presque oublié : l'argot-Baille ». *Argotica*, 1(4), 169-184.
- PECH de CADEL, F. (pseudonyme : GÉRAUD-BASTET) (1889). *Histoire de l'École Navale et des institutions qui l'ont précédée* [par "un ancien officier" [cyrard]]. Paris : Éditions Quantin.
- ROMME, N. (1813). *Description de l'art de la mâture*.
- SIZAIRE, P. (1972). *Les termes de marine*. Paris : Presses Universitaires de France, Coll. « Que sais-je ? », n° 1479.
- SIZAIRE, P. (1976). *Le parler matelot*. Paris : EMOM.
- SIZAIRE, P. (1996). *Traité du parler de gens de mer*. Patrimoines & Médias.
- SOURDOT, M. (1991). « Argot, jargon, jargot ». *Langue Française*, 90, 13-27.
- TURPIN, B. (2004). *Les mots de la mine*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- WARTBURG, W. (von). (1967). *Französisches Etymologisches Wörterbuch (dictionnaire étymologique du français)*.
- WILLAUMEZ, Amiral (1998) [1831]. *Dictionnaire de marine*. Douarnenez : Éditions Le Chasse-Marée/ArMen.

